REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25030023300070

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Syndicat mixte Syndicat départemental d'Energie de l'Allier

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE L'ALLIER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Décision modificative 1 (2)

BUDGET: REGIE SDE03 DEVELOPPEMENT PRODUCTION ENR (11500) (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

⁽²⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 3 II - Présentation générale du budget A1 - Vue d'ensemble - Sections 4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9 B2 - Balance générale du budget - Recettes 10 III - Vote du budget A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet Sans Objet A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet A4.1 - Equilibre des opérations financières Sans Objet A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses Sans Objet A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes Sans Objet A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet A6 - Etat des charges transférées Sans Objet A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet Sans Objet B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel Sans Objet C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

18

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 09/12/2022 00:00:00.
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1
TOE DESTOCATION	

		TIO	

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	0,00	0,00
	F		
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-15 000,00	-15 000,00
	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)
T S	(2)	0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-15 000,00	-15 000,00
		TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	-15 000,00	-15 000,00

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	43 765,00	0,00	15 000,00	15 000,00	58 765,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 706,00	0,00	0,00	0,00	2 706,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
T	otal des dépenses de gestion des services	52 471,00	0,00	15 000,00	15 000,00	67 471,00
66	Charges financières	6 600,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	59 071,00	0,00	15 000,00	15 000,00	74 071,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	198 610,74		-15 000,00	-15 000,00	183 610,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	144 740,69		0,00	0,00	144 740,69
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	343 351,43		-15 000,00	-15 000,00	328 351,43
	TOTAL	402 422,43	0,00	0,00	0,00	402 422,43

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 402 422,43

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Total des recettes de gestion des services	90 000,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	21 981,71	0,00	0,00	0,00	21 981,71
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T(otal des recettes réelles d'exploitation	111 981,71	0,00	0,00	0,00	111 981,71
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	50 903,10		0,00	0,00	50 903,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	50 903,10		0,00	0,00	50 903,10
	TOTAL	162 884,81	0,00	0,00	0,00	162 884,81

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 239 537,62

=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 402 422,43

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	277 448,33
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	277 448,33
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Syndicat départemental d'Energie de l'Allier - REGIE SDE03 DEVELOPPEMENT PRODUCTION ENR (11500) - DM - 2024

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	87 572,19	0,00	0,00	0,00	87 572,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	383 476,76	0,00	-15 000,00	-15 000,00	368 476,76
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	471 048,95	0,00	-15 000,00	-15 000,00	456 048,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 000,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	58 000,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	l des dépenses réelles d'investissement	529 048,95	0,00	-15 000,00	-15 000,00	514 048,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	50 903,10		0,00	0,00	50 903,10
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	50 903,10		0,00	0,00	50 903,10
	TOTAL	579 952,05	0,00	-15 000,00	-15 000,00	564 952,05

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 564 952,05

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 572,19	0,00	0,00	0,00	67 572,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	67 572,19	0,00	0,00	0,00	67 572,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	5 024,23	0,00	0,00	0,00	5 024,23
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 024,23	0,00	0,00	0,00	5 024,23
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles d'investissement	72 596,42	0,00	0,00	0,00	72 596,42
021	Virement de la section d'exploitation (4)	198 610,74		-15 000,00	-15 000,00	183 610,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	144 740,69		0,00	0,00	144 740,69
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des recettes d'ordre d'investissement	343 351,43		-15 000,00	-15 000,00	328 351,43
	TOTAL	415 947,85	0,00	-15 000,00	-15 000,00	400 947,85

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 164 004,20

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 564 952,05

Page 7

+

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
١	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	277 448,33
	FONCTIONNEMENT (8)	

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	15 000,00		15 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		-15 000,00	-15 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	15 000,00	-15 000,00	0,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
"	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0.00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	-15 000,00	0,00	-15 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	-15 000,00	0,00	-15 000,00

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIP	E 0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	-15 000,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00	.,	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	0,00	0,00	0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
K 301 K 200 L X K Z L OK Z CO X K L OK Z	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 0,00

Opérations d'ordre INVESTISSEMENT **TOTAL** Opérations réelles (1) (2) 10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106) 0,00 0,00 0,00 13 Subventions d'investissement 0,00 0,00 0,00 14 Prov. Réglementées, amort. dérogatoires 0,00 0,00 15 Provisions pour risques et charges (4) 0,00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non 0,00 0,00 0,00 budgétaire) 18 Comptes liaison : affectat° BA, régies 0,00 0.00 0,00 20 Immobilisations incorporelles 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0,00 0,00 0,00 22 Immobilisations reçues en affectation 0,00 0,00 0,00 Immobilisations en cours 23 0,00 0,00 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 28 Amortissement des immobilisations 0,00 0,00 29 Dépréciation des immobilisations (4) 0,00 0,00 39 Dépréciat° des stocks et en-cours (4) 0,00 0,00 0,00 0.00 0,00 45... Opérations pour compte de tiers (5) 0,00 0,00 481 Charges à répartir plusieurs exercices 491 Dépréciations des comptes de clients 0,00 0,00 0,00 0,00 3... Stocks 0,00 -15 000,00 021 Virement de la section d'exploitation -15 000,00 Recettes d'investissement - Total 0,00 -15 000,00 -15 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
•	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-15 000,00

Syndicat départemental d'Energie de l'Allier - REGIE SDE03 DEVELOPPEMENT PRODUCTION ENR (11500) - DM - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



Chap /	Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
art (1)		l'exercice (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	43 765,00	15 000,00	15 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	500,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	6 350,00	0,00	0,00
618	Divers	4 000,00	10 000,00	10 000,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 115,00	0,00	0,00
6288	Autres	5 000,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 200,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 706,00	0,00	0,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	2 706,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 000,00	0,00	0,00
6518	Autres	6 000,00	0,00	0,00
TOTAL	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	52 471,00	15 000,00	15 000,00
66	Charges financières (b) (8)	6 600,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	5 000,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 600,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	59 071,00	15 000,00	15 000,00
023	Virement à la section d'investissement	198 610,74	-15 000,00	-15 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	144 740,69	0,00	0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	15 837,59	0,00	0.00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	128 903,10	0,00	0.00
	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	343 351,43	-15 000,00	-15 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	343 351,43	-15 000,00	-15 000,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	402 422,43	0,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	3 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-1 400,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	1 600,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

⁽⁶⁾ Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

⁽⁷⁾ Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

⁽⁸⁾ Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Syndicat départemental d'Energie de l'Allier - REGIE SDE03 DEVELOPPEMENT PRODUCTION ENR (11500) - DM - 2024

(9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

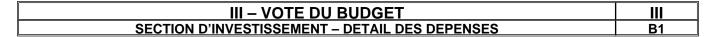
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	90 000,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	90 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	90 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	21 981,71	0,00	0,00
775	Produits cessions d'éléments d'actif	21 981,71	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	111 981,71	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	50 903,10	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	19 000,00	0,00	0,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	31 903,10	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	50 903,10	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	162 884,81	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (1	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULES	O,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RE\ 042 = DI\ 040$, $RE\ 043 = DE\ 043$.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	87 572,19	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	67 572,19	0,00	0,00
2158	Autres	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	383 476,76	-15 000,00	-15 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	383 476,76	-15 000,00	-15 000,00
	Total des dépenses d'équipement	471 048,95	-15 000,00	-15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 500,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	37 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	58 000,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	529 048,95	-15 000,00	-15 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	50 903,10	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	50 903,10	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	3 500,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	15 500,00	0,00	0,00
28158	Autres	8 211,00	0,00	0,00
28188	Autres	23 692,10	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	50 903,10	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	579 952,05	-15 000,00	-15 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-15 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

 $^{(4) \} Le \ vote \ de \ l'organe \ d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles.$

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

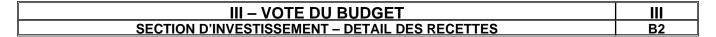
⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	67 572,19	0,00	0,00
2158	Autres	17 589,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	49 983,19	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	67 572,19	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 024,23	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	5 024,23	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 024,23	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	72 596,42	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	198 610,74	-15 000,00	-15 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	144 740,69	0,00	0,00
2153	Installations à caractère spécifique	15 837,59	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	123 403,10	0,00	0,00
28158	Autres	2 200,00	0,00	0,00
28188	Autres	3 300,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	343 351,43	-15 000,00	-15 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	343 351,43	-15 000,00	-15 000,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	415 947,85	-15 000,00	-15 000,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-15 000,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 66 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 05/07/2024

Présenté par (1) Le Président, A Yzeure le 12/07/2024 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Yzeure, le 12/07/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BARDOT Caroline	
BAUDOIN Hervé	
BEAULATON Daniel	
BELLINI Sylvain	
BENOIT Charlotte	
BERNARD Jean-Luc	
BOULON Elise	
BOURGEOT Jean-François	
BUSSERON Philippe	
CARTERON Jean	
CHEYMOL Michel	
CORBON Jean-Louis	
DAUPHIN Annie	
DEJEAN Romain	
DELUDET Pierre	
DODAT Jean-Christophe	
DUBOISSET Gilles	
DUCHON Christophe	
DUFFAULT Michèle	
FAUCHARD Geneviève	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FONTAINE Mathieu	
FOUCAULT Pascale	
FRANCHISSEUR Odile	
GEFFRAY Mathieu	
GENESTE Jean-Pierre	
GLOMOT Philippe	
GUEULLET Daniel	
GUIOT Olivier	
HORMIERE Pierre	
JALICOT Alain	
JOUBERT Jean-Paul	
JOURNET Gilles	
LAMOINE Jean-Paul	
LAPP Gilbert	
LASCAUX Sébastien	
LECORNET Jean-Pierre	
LEGRAND Dominique	
MARCAUD Hugues	
MARTIN René	
MARTINANT Didier	
MAUPAIN Xavier	
MEIGNIN Sébastien	
MERCIER Alain	
MERLE Bruno	
MYX René	
PALAIN Pascal	
PALLIOT Jean-Michel	
PERNELLE Jérôme	
PLANCHE Laëtitia	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PLANCHE Yves	
POTHIER Jean-Claude	
PRIEUR Christine	
PRONCHERY René	
RAJAUD Michel	
REGNAULT François	
REVERSAT Jean-Paul	
RONDET Daniel	
SARRE Henri	
SEGAUD Gilles	
SIMON Yves	
THEVENOUX Pascal	
TRIBOULET Véronique	
VENUAT Alain	
VERDIER Frédéric	
VERGE Thierry	
VIVET Patrick	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Yzeure,le

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.